



## **UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS**

### **FONCTIONNARISATION : PERSONNELS OUVRIERS TOUS GAGNANTS !**

Lors de la réunion d'information organisée le mardi 25 septembre au sein du ministère l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, M. CASTOLDI, directeur de cabinet adjoint, accompagné de M. GEFFRAY, DGRH et de Mme MARCHAND, Présidente du CNOUS a fait des annonces concrètes au sujet de la fonctionnarisation des personnels ouvriers (PO) des CROUS.

### **POUVOIR D'ACHAT : Une enveloppe de 4 millions d'euros dès 2019 pour revaloriser les grilles indiciaires des PO**

Le combat mené depuis 30 ans par l'UNCGT CROUS pour la fonctionnarisation a porté ses fruits avec en bonus une revalorisation des DAPOOUS. En effet, la fonctionnarisation sera accompagnée d'une revalorisation des grilles indiciaires des PO avec une enveloppe dédiée de **4 millions d'euros dès 2019**.

La CGT considère qu'il s'agit d'une première étape et qu'à terme la grille indiciaire des DAPOOUS doit être totalement alignée sur celle de la filière ITRF. Il s'agit d'une mesure d'équité pour les personnels ouvriers qui font le même travail que ceux de la filière ITRF. **A travail égal, salaire égal.**

### **LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS RÉSERVÉS DÉBUTERONT DÈS 2019**

Le processus de fonctionnarisation est donc lancé et les premiers entretiens professionnels réservés débiteront dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, le ministère a annoncé une première session avec l'ouverture de 1000 postes de fonctionnaires et une seconde session avec autant de postes ouverts fin 2019, soit un total de 2000 postes ouverts pour l'année 2019. Les ouvertures de postes se poursuivront sur l'année 2020.

Pour la CGT, il ne doit pas y avoir de limitation du nombre de postes ouverts, la liberté de devenir fonctionnaire doit être garantie au plus grand nombre dès 2019. Le protocole d'accord ne fait aucunement référence à la limitation du nombre de postes ouverts.

La CGT rappelle que l'accès à la fonctionnarisation doit être facilité par la mise en place d'entretiens professionnels bienveillants avec des jurys locaux sans lien direct avec le candidat, garantissant ainsi aux personnels l'impartialité du jury.

### **MÉFIEZ-VOUS DES ORGANISATIONS SYNDICALES QUI CRIENT AU LOUP !**

La même organisation syndicale qui a refusé de signer le protocole de fonctionnarisation et qui dénonçait cette avancée historique, est la même aujourd'hui qui recommande fortement aux collègues de devenir fonctionnaire seule manière de garantir leur emploi. Où est la cohérence ?

Il ne fait aucun doute que la fonctionnarisation arrachée par l'UNCGT CROUS renforcera le fonctionnement du réseau des œuvres et les missions de service public à l'étudiant, tout en offrant aux personnels des perspectives de déroulement de carrière.